

REPUBLIQUE FRANCAISE



COMMUNE DE FLAYOSC

Membres		
Membres afférents au Conseil Municipal	Membres en exercice	Votants
27	27	24

Délibération n°2024-052

**MISE A ENQUETE PUBLIQUE D'UNE CESSION
D'UNE EMPRISE FONCIERE DE 67 M2 SISE
« LES MOULINS »**

Mairie de Flayosc

EXTRAIT des Registres des Délibérations du Conseil Municipal de la Commune de Flayosc

Séance du 10 octobre 2024

L'An deux mille vingt-quatre et le dix octobre, à 19h, le CONSEIL MUNICIPAL, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance à huis-clos, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Karine ALSTERS, Maire.

Etaient Présents : Karine ALSTERS - Nadège DASSONVILLE - Mattéo LA SALA - Mihaela MOUREY - Gilles VIDAL - Alain HUMPFER - Isabelle RENAUD - Anne-Marie ROLLAND - Guy MEUNIER - Kérima WEIJERS - Didier BERTOLINO - Guillaume DJENDJEREDJIAN - Stéphan LHOMME - Agnès NEVEU - Joelle SCHLOSSER

Etaient Représentés : Pierre PENEL représenté par Karine ALSTERS - Éliane CHINELLATO représentée par Mihaela MOUREY - David ESTELLON représenté par Mattéo LA SALA - Anne-Sophie BASTIEN représentée par Isabelle RENAUD - Vincent D'AUBREBY représenté par Gilles VIDAL - Jan HERMAN représenté par Nadège DASSONVILLE - Alain MANSARD représenté par Alain HUMPFER - Isabelle RIOLI représentée par Guillaume DJENDJEREDJIAN - Stéphane NACHTRIPP représenté par Agnès NEVEU

Etaient Absents : Sandrine CLOAREC - Amandine PORTRON - Claude DEUCHST

Secrétaire de la Séance : Guillaume DJENDJEREDJIAN

Publié le :

Rapporteur : Karine ALSTERS

Par courrier en date du 09 septembre 2024, Monsieur LAVEDAN Anthony a sollicité la commune aux fins d'acquisition d'une emprise foncière de 67 m2 appartenant à la commune, qui borde sa propriété.

Il s'agit d'une partie de chemin piétonnier qui relie le Boulevard Général de Gaulle et le Chemin des Moulins (38 m2), ainsi qu'une partie de la parcelle cadastrée section E 395 (29 m2).

L'emprise à céder est de 67m², et, elle est classée en zone Ua au Plan Local d'Urbanisme de la commune (cf. plan ci-annexé).

Il est à noter que tous les frais inhérents à ce dossier seront supportés par le demandeur (les frais de géomètre, d'enquête publique, de parution dans la presse, acte notarié, etc...)

Par voie de conséquence, il est demandé au conseil municipal, de bien vouloir ;

- Accepter le principe de cession de ladite emprise foncière (67m2)
- Mettre à enquête publique ce projet de cession
- Autoriser Madame le Maire à signer tous documents utiles à ce projet

Par 24 voix Pour dont 9 procurations (Pierre PENEL représenté par Karine ALSTERS - Éliane CHINELLATO représentée par Mihaela MOUREY - David ESTELLON représenté par Mattéo LA SALA - Anne-Sophie BASTIEN représentée par Isabelle RENAUD - Vincent D'AUBREBY représenté par Gilles VIDAL - Jan HERMAN représenté par Nadège DASSONVILLE - Alain MANSARD représenté par Alain HUMPFER - Isabelle RIOLI représentée par Guillaume DJENDJEREDJIAN - Stéphane NACHTRIPP représenté par Agnès NEVEU)

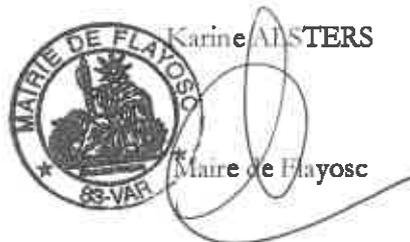
A L'UNANIMITÉ

DECIDE d'adopter cette délibération

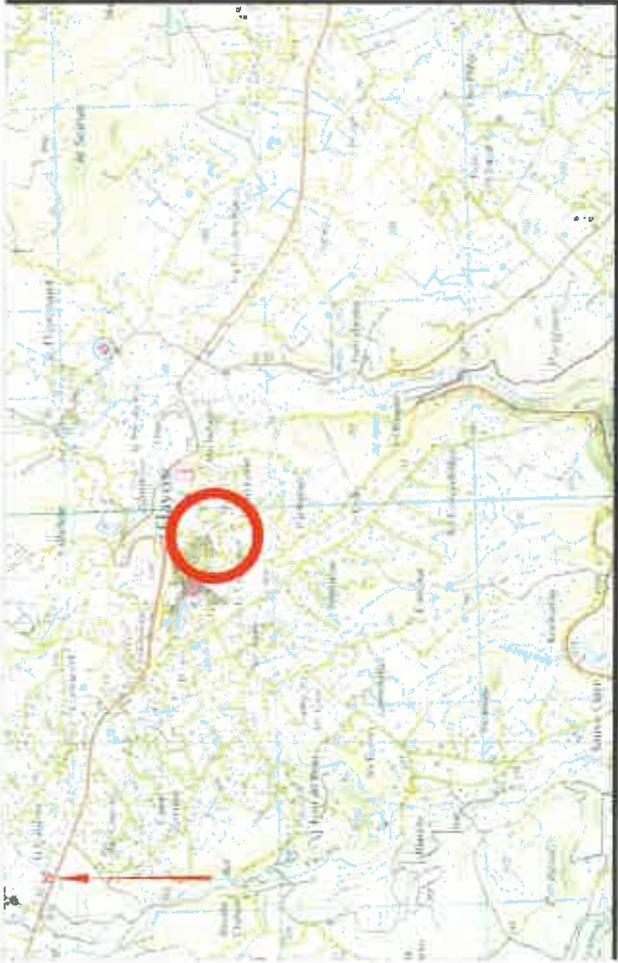
Fait à Flayosc, le 11 octobre 2024

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente délibération,

Karine ALSTERS
Maire de Flayosc



PLAN DE SITUATION - ECHELLE : 1/25 000



GEOMETRE-EXPERT

SALERNES | BARJOLS

GEOTOP

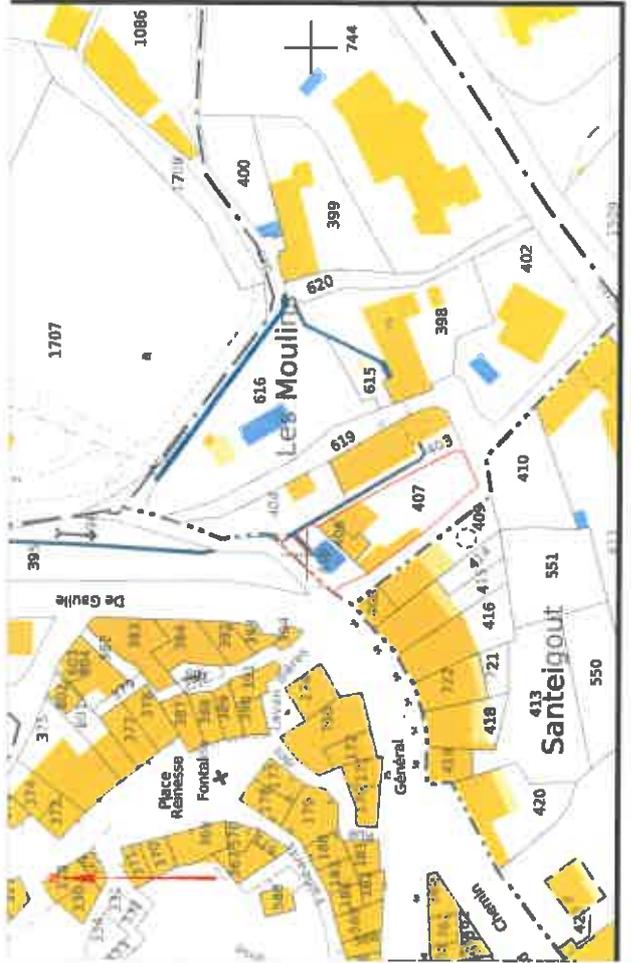
Commune de Flayosc (83)

Lieu-dit : LES MOULINS
Section E N° 405, 406 et 407

PROPRIÉTÉ LAVEDAN

PLAN JOINT À L'ENQUÊTE PUBLIQUE

EXTRAIT CADASTRAL - ECHELLE : 1/1000



204 Route de Dragagnan
83100 Salernes
Rue des Bâtonnets
83100 Barjols
Tél : 04 93 19 12 12
contact@geotop-salernes.fr
Site : geotop-salernes.fr



Envoyé en préfecture le 11/10/2024
Reçu en préfecture le 11/10/2024
Publié le
ID : 083-218300580-20241011-2024_052-DE

Relève topographique le 17/03/2024

Suivi du Dossier :
SUIV

Echelle
1/200

Réf. :
2024-1011

ZONIFICATION GEOTOP/ANNÉE 2014/1011-5-102024



LEGENDE DES SYMBOLES TOPOGRAPHIQUES

- Mur de soutènement
 - Mur ou Muret
 - Mur behut avec clôture
 - Clôture
 - Haut de talus
 - Bas de talus
 - Eau
 - Bouche à ciel, Borne Incandesc
 - Grille, Plaque Eau, Plaque,
 - Regard Assainissement, plaque Télécom
 - Compteur Eau et Elec
- Section, N° de parcelle
 - Limite cadastrale, à confirmer par Bornage
 - Périmètre suivant division
 - Cobation entre points remarquables
 - Bornes, lige fer, masque peinture
 - Repère ou station
 - Ligne téléphoniqu échelonne sur poteau
 - Ligne électrique aérienne sur poteau

Ce plan figure les limites résultantes de l'occupation du sol
Les limites seront à confirmer par Bornage Contradictoire

ECHELLE GRAPHIQUE



Système de coordonnées planimétriques RGF83 CC43
Système de coordonnées altimétriques NGF
Rattachement en GPS réseau ORPHEON, Sgpps.1 et Sgpps.2 :

Aucune détection préalable des réseaux n'a été réalisée.

Tableau de coordonnées | RGF CC43 GPS |

MAT	X	Y
1	1974692.491	2264808.438
2	1974692.177	2264806.851
3	1974690.996	2264800.850
4	1974690.654	2264799.677
5	1974689.349	2264796.567
6	1974688.671	2264795.344
7	1974681.195	2264793.960
8	1974689.205	2264802.463
9	1974697.038	2264804.392
10	1974695.688	2264802.917
11	1974693.544	2264800.690
12	1974690.510	2264798.382

